Compte rendu réunion parentalité – 28 janvier 2016

Les espaces parents dans les écoles de la Fontaine d'Ouche

Présents

Alain Niermont, inspecteur de la circonscription de Dijon ouest. Colette Blanco, directrice école maternelle Lallemand Elisabeth Iakhleff, directrice école élémentaire Alsace Anne-Sophie Mathey, directrice de l'école élémentaire Buffon Mina Es Sbiti, directrice école élémentaire Anjou Catherine Tamain, directrice école maternelle Buffon Sandra Dalby, directrice école maternelle Alsace Jean Baptiste Durand, coordonnateur REP Fontaine d'Ouche Sophie Briottet, déléguée du préfet Martine Vincent, responsable territoire Dijon - CAF21

Nathalie Carbonnel, assistante sociale conseil départemental Christelle Ossola, assistante sociale du conseil départemental Pascale Tribolet, médiatrice CAF Audrey Briot, éducatrice ACODEGE service prévention Anne Bizouard, médiatrice familiale CAF Béatrice Bordet, école des parents et des éducateurs Mathieu Depoil, directeur du centre socioculturel Anaïs Riou, centre socioculturel Elsa Debarnot, coordonnatrice PRE Dijon Estelle Coindard, référente de parcours PRE Fontaine d'Ouche

Nous entrons maintenant dans une nouvelle phase pour ces espaces parents : certains sont ouverts depuis plus d'un an et une évaluation plus précise doit être mise en œuvre. Ce sera l'objectif d'une prochaine rencontre le 1^{er} mars prochain avec les partenaires.

Par ailleurs, un axe du futur projet de réseau d'éducation prioritaire de la Fontaine d'Ouche concernera précisément la coopération avec les familles et les espaces parents sont une des actions que les équipes (notamment au collège) souhaitent retenir.

Mme BIZOUARD demande la place que pourraient prendre les médiatrices familiales de la CAF au sein des espaces parents des écoles. Elle présente rapidement leurs missions (médiation en cas de séparation avec pour objectifs mettre à disposition la posture spécifique du médiateur, de rétablir une communication entre les parents en cas de séparation conflictuelle, de diffuser des informations sur l'autorité parentale, sur la procédure) et propose d'assurer une permanence par semaine en plus d'un partenaire déjà présent.

Bilan par site à mi-année

	École Anjou	École Buffon	École Alsace	École Lallemand
ouvert ure	Mai 2014	Mai 2014	Septembre 2015	Novembre 2015
perma nences	Permanence du CSC le mardi Permanence de l'Acodège et de l'EPE le vendredi. 8h40-9h40	EPE le mardi CSC et de la CAF le vendredis 8h40-9h40	CSC et PRE le lundi 8h40-9h40	CD et PRE le mardi CSC le mercredi
Fréque ntation	De nouvelles mamans sont venues notamment le mardi. 10 familles concernées en tout sur le début d'année. (sur 150).	Depuis la Toussaint entre 0 et 3 parents le mardi dont 2 pères qui sont venus une fois. En revanche, aucune fréquentation le vendredi. Arrêt de la permanence du vendredi à partir des vacances de février.	10 familles différentes sur le début de l'année. 1 mère venue plusieurs fois. Nombreuses séances avec personne. Aucune venue spontanée.	6-7 personnes à chaque séance au mois de novembre. 2 ou 3 personnes présentes depuis le mois de décembre (baisse importante de la fréquentation).
Bilan parten aires	De nombreuses mamans ne viennent plus. Frictions entre mamans dans le quartier. Problèmes de vols de café de sucre. Impossibilité d'être là sans une personne référente à cause de cela. Parmi les sujets abordés : grossesse, thématiques parentales. 1 médiation par rapport à une problématique scolaire.	Pas de fidélisation : beaucoup de parents différents. Les parents ne reviennent pas la plupart du temps. Sujet abordé avec l'EPE : le coucher, la propreté, les difficultés conjugales, des questions éducatives	Les personnes orientées par la directrice ont bénéficié d'une orientation vers le PRE ou des aides éducatives. Les locaux ne sont pas bien situés car extérieurs à l'école.	Lieu très adapté, visible depuis l'extérieur pour les parents de la maternelle. L'espace était très attendu à la rentrée. De nombreux échanges sur les loisirs, les limites, les accidents domestiques avec des parents qui ont envie d'échanger. Pas de problématique en lien avec l'école. Des échanges importants au moment des attentats.
Bilan écoles	L'espace est toujours utilisé au quotidien.		Du fait de leur éloignement relatif de l'entrée des écoles, les espaces ne sont pas investis par les enseignants.	

Bilan général à mi-année

Même si la fréquentation est faible sur les écoles Buffon et Alsace, Mme DEBARNOT souligne qu'il s'agit d'un projet de longue haleine et qu'il convient de ne pas tirer de conclusion trop hâtives. De plus, certains partenaires précisent qu'un petit groupe de parents permet de favoriser la prise de parole et les échanges qui seraient plus difficiles en grands groupes.

Parmi les propositions avancées :

- Mme BRIOT fait part des demandes nombreuses en informations sur la vie du quartier par les parents. A ce propos, le site « Bien grandir à Fontaine d'Ouche » devrait ouvrir bientôt ; une demande pour une connexion internet avec PC sera formulée auprès de la ville de Dijon.
- Dynamiser ce lieu en invitant les parents à échanger sur une thématique précise en lien avec l'école ou l'éducation, atelier animé par un professionnel, enseignant ou partenaire → évolution vers des cafés des parents et des soirées débats (volonté de travailler en ce sens des enseignants de l'école Buffon)
- Mme DEBARNOT évoque la possibilité de créer un coin livres avec des histoires bilingues.

Parmi les problèmes rencontrés :

- les clés du portail : une demande sera faite auprès de la ville de Dijon pour que les partenaires puissent bénéficier d'une clé.
- la mise en place des nouvelles conditions de sécurité suite aux attentats : les écoles sont fermées, il est demandé aux directeurs de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'attroupements devant les écoles... Il est parfois plus difficile d'accéder aux écoles. Cela ne doit pour autant pas nuire aux liens école / famille et en s'assurant de l'identité des personnes, il faut continuer à accueillir les parents.
- la question de la présence des enfants ou non dans l'espace est débattue : ils peuvent parfois être bruyant, gêner d'autres parents qui viennent sans enfants. Un coin jeux pourrait être aménagé pour les enfants. M DEPOIL précise qu'il s'agit bien de proposer aux parents un premier accueil, un premier contact, avant de faire éventuellement autre chose. Prévoir le minimum dans le lieu d'accueil pour que des enfants en bas âge non encore scolarisés puissent être présents (quelques jouets, feutres, feuilles,). Mme TRIBOLET estime qu'il est très important que les enfants soient là. Cela permet de constater les représentations éducatives des parents : respect des règles, limites. Ce lieu permet aussi de montrer que l'école est le lieu de tous. M NIERMONT ajoute que c'est un premier pas qui est fait vers l'institution et que les parents entrent dans l'école <u>par choix</u>.
- l'absence de signalétique est également évoquée : après accord de la mairie, envisager une signalétique commune à tous les espaces parents. De même pour la plaquette de présentation des espaces, pour l'instant artisanale, qui nécessiterait d'être refaite.

Extension des espaces parents :

Mme BRIOT fait part de de la demande de 2 mamans de l'école Champs Perdrix d'ouvrir un espace parent dans cette école.

Rappel : sur les 6 écoles du quartier, 4 disposent désormais d'un espace parents. Par souci d'équité entre les écoles du réseau, la question d'ouvrir un espace similaire dans les deux écoles non encore pourvue se pose. Contact sera pris par le coordonnateur avec les équipes d'école et ensuite éventuellement la ville de Dijon pour l'extension des espaces parents aux deux écoles du réseau encore non concernées : Champs Perdrix et Colette.

Si le dispositif est étendu à de nouvelles écoles, la prochaine réunion sera consacrée à la refonte du calendrier des permanences des espaces parents. Peut-être faudra-t-il limiter les permanences à 1 par école en conservant les binômes qui fonctionnent bien car complémentaires.

Modifications des permanences :

- arrêt de la permanence le vendredi à l'espace parent de l'école Buffon.
- en contrepartie, ouverture d'une nouvelle permanence à l'école Alsace les vendredis matins après les vacances.
- présence de Mme Bizouard, médiatrice de la CAF aux permanences du mercredi matin à l'école Lallemand à compter du 3 février 2016.